

l'autre, elle a pu saluer, sous le même nom, les services présents et les espérances de l'avenir. La Compagnie avait inauguré l'année en secourant par ses offrandes la détresse des ouvriers, elle l'achève en préparant par ses lumières le progrès moral et matériel de leurs futures destinées. L'année qui s'ouvre ne sera pas moins féconde que les précédentes, car l'Académie ne peut que s'imiter elle-même.

Après quelques développements tirés de la situation personnelle que la reconnaissance lui a faite vis-à-vis de l'Académie, M. le Président termine en assurant que chacun, en reportant sa pensée sur tout le bien qui se sera accompli, se fera un plaisir et un devoir d'en faire remonter l'honneur à l'Académie toute entière ; nul n'aura ni le droit ni l'orgueil de répéter le « *quorum pars magna fui*, » mais chacun aimera à s'appliquer ces touchantes paroles du poète : « *meminisse juvabit*. »

L'Académie reprend son ordre du jour.

On procède, à la forme du règlement, au renouvellement partiel des Commissions permanentes de publication et de présentation.

M. le Trésorier soumet à l'Académie le tableau des recettes et dépenses pour l'année 1862.

*Séance du 20 janvier 1863.*

Présidence de M. Paul SAUZET.

L'Académie vote un secours de 200 fr. en faveur des ouvriers cotonniers du département du Rhône.

M. Faivre, chargé de cours au collège de France, adresse un exemplaire de sa leçon d'ouverture du *Cours d'histoire naturelle des corps organisés*.

M. Fournet, donne lecture des premières pages d'un *Mémoire sur la structure orographique et la géologie des Alpes*, travail destiné aux mémoires de la classe des sciences.

M. de Ruolz communique le prologue et la première partie d'une trilogie, en vers, qu'il intitule : *lie de Paros ou les études du sculpteur*.

CH. F.